



PERMIS BATEAU CÔTIER

Ce forfait comprend :

- Frais d'inscription,
- Fournitures pédagogiques,
- Cours de code en salle,
- 1 présentation à l'épreuve théorique sur le code maritime,
- 2h de formation pratique.

320 € TTC *

Tarif valable jusqu'au 31/03/2020.

Nos contrats ont une validité de 12 mois pour la théorie et la pratique.

(75 € la leçon supplémentaire).

Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité
- 1 photocopie de votre carte d'identité (recto-verso)
- 1 demande d'inscription (téléchargeable sur le site ou à retirer à l'auto-école)
- 1 visite médicale (téléchargeable sur le site ou à retirer à l'auto-école)
- Timbres fiscaux **version numérique** (1*70€ + 1*38€)

Cours théoriques

Côtier : jeudi de 19h à 21h + séries QCM les Samedis matins de 9h à 12h

Fluvial : Mardi de 19h à 21h

Horaires Bureau

Du Lundi au Vendredi de 14h à 19h

Le Samedi de 9h à 12h